



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des médailles canines gratuites pour les Joséphoises et les Joséphois!

Saint-Joseph-du-Lac, le 7 juin 2017 – Le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoît Proulx, est heureux d'annoncer que, désormais, les médailles d'identification pour chiens seront distribuées gratuitement aux maîtres et maîtresses de chiens. Cette mesure a été adoptée lors de la séance du conseil municipal tenue le 5 avril dernier.

« Je suis fier de donner un coup de pouce aux familles et aux citoyens Joséphois propriétaires de chiens en rendant gratuite la médaille d'identification canine, que doivent obligatoirement porter tous les amis à quatre pattes résidant sur le territoire. Nécessaires au recensement des chiens sur le territoire de Saint-Joseph-du-Lac, ces médailles permettent en plus aux propriétaires de retrouver plus facilement leur animal en cas d'égarement. », explique le maire, Benoît Proulx.

Cette mesure entraîne l'annulation des frais annuels de 25 \$ exigés pour le renouvellement de la médaille. Quant aux nouveaux propriétaires, ils recevront gratuitement la médaille numérotée et fichée qui sera associée à leur chien.

Rappelons que les propriétaires ont l'obligation d'enregistrer leur chien auprès de la Municipalité. Cet enregistrement peut se faire directement sur le site Internet au www.sjdl.qc.ca.

Une fois l'enregistrement fait et traité, les propriétaires recevront la médaille à leur domicile, dans un délai de 10 jours ouvrables. Les citoyens qui le désirent peuvent aussi se rendre à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture afin de récupérer leur médaille d'identification canine.

— 30 —

Renseignements : Marie-Michelle Crevier
Responsable des communications
450 623-1072 (poste 233)
communication@sjdl.qc.ca